

LA UNE

UN DOSSIER BRÛLANT

Les scientifiques sont unanimes : si nous ne réduisons pas rapidement nos émissions de CO₂, première cause de la hausse des températures, le climat mondial connaîtra des changements dramatiques. L'Europe en subit déjà les premières conséquences, avec les vagues de chaleur qui s'intensifient. Mais si certains systèmes climatiques venaient à dépasser un seuil donné, le climat pourrait s'en trouver modifié de manière plus drastique encore. À quoi ressemblerait alors notre monde ? [Climat : la planète au bord du basculement](#) | Décryptage | ARTE (9'25)

Les canicules sont de plus en plus fréquentes et de plus en plus sévères. Pour la seconde fois en 2026, la France fait face à un épisode de chaleur intense, avec des températures dépassant parfois les 40 degrés. Pour la géographe Magali Reghezza-Zitt, il faut imaginer les futurs possibles sur une planète décarbonée en 2055. En effet, la neutralité carbone reste à portée de main. Certes, nous ne connaissons plus le climat de notre enfance, écrit la chercheuse, mais il est souhaitable de se projeter dans une France où les logements, les mobilités, l'alimentation ou encore l'industrie ont su s'adapter pour aider les citoyens à prendre les décisions qui s'imposent. [Climat : où en serons-nous en 2055 ?](#) | Une leçon de géopolitique | ARTE, 19 juin 2026 (16'08)



CLIMAT

Publications du Haut Conseil pour le climat

Le Haut conseil pour le climat (HCC) est un organisme indépendant chargé d'évaluer l'action publique en matière de climat, et sa cohérence avec les engagements européens et internationaux de la France, en particulier l'Accord de Paris, l'atteinte de la neutralité carbone en 2050, et le respect des budgets carbone.

Le Haut conseil pour le climat (HCC) publie [un rapport sur l'action des collectivités territoriales](#) en matière d'atténuation des émissions, de puits de carbone et d'adaptation au changement climatique. Il met en évidence des avancées importantes, mais encore insuffisantes au regard de l'urgence climatique, et formule des recommandations pour une transition dans les territoires plus ambitieuse, plus juste et mieux mise en œuvre.

Le Haut conseil pour le climat a été auditionné par le Comité Consultatif National d'Éthique pour les sciences de la vie et de la santé (CCNE). Le HCC partage [cette contribution](#), produite dans le cadre de l'organisation des États généraux de la bioéthique 2026.

Marta Torre Schaub, juriste, spécialiste de l'environnement et du changement climatique et directrice de recherche au CNRS, a rédigé deux notes à l'attention du Haut conseil pour le climat (HCC) dans le cadre d'une mission d'expertise. Les deux notes portent sur : [Le régime juridique international sur le changement climatique](#) ; [La structure du droit de l'Union européenne sur le changement climatique](#).

Publications du Réseau Action Climat

Le Réseau Action Climat, fédération d'associations nationales et locales, lutte contre les causes des changements climatiques, de l'échelle locale à l'échelle internationale.

[Comprendre l'urgence climatique](#). Notre système climatique repose sur un équilibre très fragile, mis en danger par les émissions de gaz à effet de serre liées aux activités humaines.

[Prendre soin de sa santé, faire des économies, améliorer son quotidien](#), tout en prenant soin de l'environnement, c'est possible ! De nombreuses mesures et pratiques positives pour le climat et l'environnement présentent des bénéfices importants pour chacune et chacun d'entre nous.

"[France Urgence climat](#)": un livre sur les impacts région par région. Réalisé par les experts du Réseau Action Climat, voici le premier livre détaillé sur les conséquences du changement climatique en France. Un constat alarmant, région par région, qui nous concerne toutes et tous.

Détricotage du droit de l'environnement

Le Syndicat des Avocat-es de France ainsi qu'une trentaine d'organisations nationales se sont unis pour déposer le 19 juin 2026 un recours au Conseil d'Etat afin de "stopper un coup fatal" porté au droit de l'environnement par le récent décret du 21 avril 2026, dit de "simplification de la procédure contentieuse en matière environnementale et d'accélération de certains projets". [Lire l'article](#).

L'état de la biodiversité

La Commission européenne a publié son 7^{ème} rapport sur la biodiversité, faisant le point sur ses engagements internationaux (Cadre mondial de Kunming-Montréal, décembre 2022 avec objectifs 2030). Parmi les "tendances positives" observées, sont mentionnées les augmentations de la surface couverte par des aires protégées terrestres et marines, de la superficie des terres agricoles cultivées en bio, des stocks de poissons exploités de manière durable ou encore d'une amélioration du nombre d'oiseaux forestiers communs dans certaines zones. À l'inverse, les auteurs notent que les populations d'oiseaux communs des terres agricoles et des papillons des prairies sont toujours en déclin, et estiment que l'état de conservation des habitats et des espèces de l'UE demeure une "préoccupation majeure". [Lire l'article](#).

Energies renouvelables

Alors que débute un nouveau mandat municipal, le réseau Cler, l'Association des Maires ruraux de France, Intercommunalités de France, France Villes et territoires Durables et AMORCE, avec le soutien financier de l'ADEME, ont ouvert le 25 juin les inscriptions pour la troisième édition du parcours d'initiation des élus locaux aux énergies renouvelables intitulé "[Les énergies renouvelables : une chance pour mon territoire](#)". L'objectif ? Permettre aux élus de monter en compétences sur toutes les énergies renouvelables pour déployer des projets au service de leur territoire.

Quelle gouvernance climatique ?

Un nouveau plan d'adaptation au changement climatique est attendu fin 2026. Il devrait "consolider et simplifier des législations existantes, telles que la loi européenne sur le climat et le règlement sur la gouvernance de l'union de l'énergie et de l'action climatique". Entre GIEC, COP, pacte vert et paquet climat : quel cadre international d'adaptation au changement climatique ? [Lire l'article](#).

*

Stratégie nationale pour l'alimentation, la nutrition et le climat (Snanc)

Attendue depuis des années, la [Stratégie nationale pour l'alimentation, la nutrition et le climat](#) (Snanc) a enfin été publiée par le gouvernement en février 2026. Le document, jugé timoré par [des acteurs de la santé et de l'environnement](#), entend articuler santé publique, transition écologique et souveraineté alimentaire. Dans cette optique, entre gouvernance territoriale renforcée, consolidation des projets alimentaires territoriaux (PAT), restauration collective et lutte contre la précarité alimentaire, les collectivités ont un rôle à jouer.



CONSOMMATION

Hallali de la protection des consommateurs sur les territoires

L'Institut National de la Consommation (INC), créé en 1966, devenu établissement public en 1990, a été dissous le 31 mars 2026, par un [décret du 28 mars 2026](#), en application de la loi de finances 2026. L'Etat cherche un repreneur pour le magazine *60 millions de consommateurs*, jusqu'alors édité par l'INC (depuis 1970) et qui compte une soixantaine de salariés. Outre l'activité de presse, l'INC exerçait jusqu'alors une mission de centre de ressources et d'expertise au service des consommateurs et des associations. Depuis 2010, l'INC était chargé d'animer le réseau des Centres Techniques Régionaux de la Consommation (CTRC) et Structures Régionales Assimilées (SRA), en les aidant à mutualiser certaines de leurs actions, en leur prêtant une assistance technique, et en leur délivrant, sur la base de conventions signées avec chaque structure, une aide financière. Les CTCR sont des associations régionales auxquelles adhèrent les associations de consommateurs locales. Or le réseau des CTCR/SRA a appris le 10 juin 2026, de façon brutale à l'occasion d'un webinaire, la suppression rétroactive de leurs financements au 1^{er} janvier 2026. La volonté du gouvernement serait de privilégier une recentralisation avec la mise en œuvre d'applications numériques s'appuyant sur l'Intelligence Artificielle (sic). La Chambre de Consommation d'Alsace et du Grand Est (CTRC pour notre région) a lancé [une pétition en ligne](#) pour dénoncer cette mesure arbitraire. Lire la [Lettre ouverte au Premier ministre](#) (18 juin 2026).

Répression des fraudes

La Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF) poursuit deux missions principales : protéger les consommateurs et garantir une concurrence loyale entre les entreprises. L'institution publie son [rapport d'activité 2025](#). Elle fait face aux mutations liées au numérique et doit accroître la surveillance des plateformes de e-commerce. Elle intègre l'intelligence artificielle dans ses méthodes d'enquête. [Lire l'article](#).

Lutte contre la fraude bancaire

La France a instauré le [Fichier national des comptes signalés pour risque de fraude](#) (FNC-RF) afin de renforcer la sécurité des transactions bancaires contre les virements et chèques frauduleux. Instauré par la loi du 6 novembre 2025, ce fichier a été mis en place le 7 mai dernier. Géré par la Banque de France, il centralise les informations sur les comptes suspects, comme les identifiants IBAN, pour permettre aux établissements financiers de vérifier la fiabilité d'un destinataire avant un paiement. Les données sont mises à jour quotidiennement. [Lire l'article](#).

On pourra lire également l'[entretien avec Christophe Maurel](#) (janvier 2026), directeur général de la Banque de France Meurthe-et-Moselle, avant le déménagement prochain de l'établissement qui quitte le site historique à haute valeur patrimoniale de la rue Chanzy vers un nouveau site plus adapté dans le quartier Saint-Léon voisin.

Jardiner au naturel

Le jardinage est un des loisirs préférés des Français et compte de plus en plus d'adeptes. Sauf qu'entre les pucerons qui attaquent les rosiers, le mildiou qui menace les tomates et les limaces qui grignotent les salades, sans parler des canicules tout aussi destructrices, les jardiniers amateurs se sentent parfois bien démunis. L'ADEME propose [un guide](#) avec une approche globale pour jardiner au naturel, en harmonie avec la nature plutôt que de lutter contre elle.

Enlèvement des épaves

De petites affichettes installées aux feux tricolores proposent l'enlèvement gratuit de votre vieille voiture, voire quelques centaines d'euros pour vous débarrasser de votre épave. Si la promesse est tentante, le risque est grand d'avoir affaire à un épaviste non agréé, avec les problèmes juridiques en découlant. [Lire l'article](#).



JUSTICE

La protection des enfants, une priorité absolue

Le [drame de la petite Lyhanna](#), violée et assassinée par "un proche" (le père d'une amie) dans le Gers, bouleverse la société française depuis un mois. Lors de son [allocution d'ouverture, de l'Assemblée générale de l'Unaf](#), le 20 juin 2026, le président Bernard Tranchand a exprimé, au nom des 500 participants et au-delà de toutes les familles de France, des mots forts en direction des enfants, que nous devons protéger ("une priorité absolue"), écouter ("chaque peur ou chaque souffrance doit être entendue et prise en considération"), sécuriser ("la confiance des enfants dans les adultes est un bien précieux"). Dans l'affaire des animateurs périscolaires de la Ville de Paris, l'Unaf et l'Udaf de Paris se portent partie civile.

Le 15 juin 2026, la Commission indépendante sur l'inceste et les violences sexuelles faites aux enfants (Ciivise) a remis [un rapport au garde des Sceaux](#) et à la ministre de la Santé et des Familles. La Ciivise estime que seulement 28 % des 82 recommandations qu'elle avait formulées en 2023 sont aujourd'hui pleinement effectives. Alors coprésidée par [Édouard Durand](#) et [Nathalie Mathieu](#), la Commission avait rendu public son rapport "[Violences sexuelles faites aux enfants : on vous croit](#)", avec ces préconisations qui devaient servir de boussole au gouvernement.

Le 12 juin, c'est Rémy Heitz, procureur général près de la Cour de Cassation, qui expliquait : "Ce qui est déterminant dans la parole de l'enfant, c'est la façon dont elle est recueillie. Si un enfant est entendu plusieurs fois dans de mauvaises conditions, cette parole risque de devenir difficilement exploitable pour la justice. Il faut pouvoir entendre les mineurs dans un contexte très apaisé, dans la sécurité, dans la sérénité. Certaines structures adaptées à ces besoins existent. Mais pour les faire vivre correctement, il faut mobiliser, en plus des services d'enquête, beaucoup de compétences : des médecins pédiatres, des infirmiers, des psychologues..." Lire l'article "[Quelle prise en compte de la parole de l'enfant devant la justice ?](#)"

De nombreux juristes estiment qu'il est nécessaire aujourd'hui de mieux documenter et de judiciaireiser [l'emprise psychologique](#), car s'il est une constante dans les récentes affaires qui ont traversé l'actualité (Bétharram, périscolaire parisien, Lyhanna, Epstein, Bruel...), c'est le sujet de l'emprise que les prédateurs ont instaurée avec leurs victimes.

Ressources : [Les violences sexuelles expliquées aux enfants](#) (Petit Quotidien) ; "C'est dangereux d'être la préférée" (le film [Mélissa et les autres](#)) ; Entretien avec [le magistrat Édouard Durand](#).

La protection juridique des majeurs (PJM) : un pilier de l'Etat de droit

L'autre sujet, fortement exprimé par Bernard Tranchand dans son allocution du 20 juin 2026 à Besançon, est celui de [la protection juridique des majeurs](#). Une lettre interministérielle a prévu de confier à trois inspections une mission visant à réduire de manière drastique les budgets affectés à cette politique. Ce serait pour l'Unaf un contresens politique. Les mesures décidées par les juges sont en pleine croissance et c'est aux services mandataires associatifs que les juges confient les mesures les plus délicates. Plus d'une personne sur deux vit sous le seuil de pauvreté. En rupture de soins, en rupture administrative et sociale, 40 % vivent seules à leur domicile. Et un quart n'a aucun entourage familial. La PJM permet de garantir la protection des droits fondamentaux d'un million de citoyens vulnérables. Parmi les 550 000 personnes accompagnées par les associations, 40 % d'entre-elles sont en situation de handicap psychique. Alors que la psychiatrie se désengage, nos services sont un véritable filet de sécurité, et les situations sont chaque jour plus difficiles. Les personnes protégées participent au financement de leurs mesures décidées par les juges. Seules sont exonérées de cette obligation les personnes percevant des minima sociaux, selon la [décision du Conseil d'Etat](#) (du 29 mai 2026) qui avait été saisi par les associations (Unaf, UNAPEI, FNAT notamment). [Lire l'article](#).



Et si on faisait battre le cœur de la France ensemble !

Les associations sont essentielles dans notre quotidien, partout en France et à tous les moments de notre vie. Elles sont là dans les pratiques sportives et culturelles, l'accès aux loisirs, l'accueil de la petite enfance et des aînés, l'accès à la santé et aux soins, les avancées dans la recherche, l'accompagnement des plus vulnérables, l'accès aux droits pour toutes et tous, la préservation du vivant... les associations sont dans notre vie. Elles nous ouvrent au monde, nous apprennent, nous relient. Elles sont partout. Les associations font battre le cœur de la France. Pour montrer votre adhésion et votre soutien au réseau associatif, faites résonner le battement. Découvrez les gestes du battement, répétez-les en vous filmant, et partagez la vidéo sur les réseaux sociaux ! [La France qui \(se\) bat, c'est ici](#) et sur votre réseau social favori.

Un grand anniversaire républicain

Le 1^{er} juillet 2026, la France célèbre les 125 ans de la loi 1901, texte fondateur de la liberté associative. À cette occasion, [vous êtes invité es à fêter cet anniversaire républicain](#) : une émission radio nationale en direct, un grand rassemblement parisien et des centaines d'initiatives locales partout sur le territoire, pour rendre hommage à celles et ceux qui font société ensemble. Portée par Pierre Waldeck-Rousseau et élevée en 1971 par le Conseil constitutionnel au rang de liberté fondamentale, la loi du 1^{er} juillet 1901, a ouvert en France un espace unique : celui où des citoyens ordinaires, sans mandat électif ni pouvoir institutionnel, ont pu se rassembler, s'organiser, et agir en faveur d'une multitude de causes.

Le sujet des travailleurs pauvres hors du débat public

Comment améliorer la condition des personnes qui travaillent et qui sont malgré tout en situation de pauvreté ? Quel dialogue engager avec les employeurs ? Pourquoi cette réalité n'est-elle pas davantage prise à bras-le-corps par l'État ? Anne Rubinstein, déléguée interministérielle à la Prévention et la Lutte contre la pauvreté, s'est récemment penchée sur le sujet. Pour elle, il est grand temps que la question des travailleurs pauvres s'invite dans le débat public. [Propos recueillis par Clémentine Méténier](#), journaliste, et Gestaline Beta Luzizila, auxiliaire de vie, pour le Secours Catholique. Pour précision, le poste de Commissaire régional à la lutte contre la pauvreté pour le Grand Est est en cours de recrutement ([avis de vacance](#)).

Vivre avec moins

Dans un contexte marqué par la hausse des inégalités et la diversification des formes de précarité, le CESER Grand Est consacre son avis à la lutte contre la précarité et à ses multiples visages. Il formule 32 préconisations pour une politique plus humaine, coordonnée et efficace. L'objectif : lutter contre le non-recours, sécuriser les parcours de vie et garantir l'accès aux besoins fondamentaux, en rompant avec une logique strictement administrative au profit d'une approche solidaire et durable. [Lire la synthèse](#). [Lire l'avis](#) adopté en séance plénière du 18 juin 2026.

Le CESER alerte...

Le CESER Grand Est alerte sur les conséquences du gel et de la réduction de crédits publics par le gouvernement, sans concertation, qui fragilisent fortement les acteurs de l'économie sociale et solidaire. Ces décisions menacent des emplois essentiels, non délocalisables et de nombreux projets territoriaux déjà engagés. Le CESER appelle au respect des engagements et des conventions signées. [Consulter la motion](#) (18 juin 2026)

Les autres actualités du CESER Grand Est : [la Stratégie régionale aéroportuaire](#) ; [le rapport d'activité développement durable 2025](#) ; [Infrastructures de transport routières et ferroviaires](#) ; [Démarche "Grand Est Région Verte"](#) ; [Compte financier unique 2025](#) et [Budget supplémentaire 2026](#).



LOGEMENT ET POLITIQUE DE LA VILLE

Nouveau programme de renouvellement urbain

Saisi sur l'article du projet de loi visant la relance du logement qui crée le PNRU3, le Conseil économique, social et environnemental (CESE) rend [un avis, adopté le 5 juin 2026](#), dans lequel il soutient le lancement d'un nouveau programme de renouvellement urbain, tout en appelant à mieux sécuriser son financement, son périmètre et sa prise en compte des Outre-mer.

Les autres actualités du CESE :

Le 17 juin 2026, le CESE a installé sa nouvelle délégation aux Droits des enfant présidée par Pierre-Alain Sarthou, conseiller représentant la CNAPE (Convention Nationale des Associations de Protection de l'Enfant). Cette nouvelle formation de travail traduit la volonté du CESE d'inscrire la protection et la promotion des droits de l'enfant au cœur de cette nouvelle mandature et de ses travaux à venir. [Lire l'article](#).

Ecrasée par une vague de chaleur très intense et inédite avec un record de 72 départements placés en vigilance rouge et 12 autres en vigilance orange et 3 en vigilance jaune par Météo-France, notre pays répète une impréparation majeure aux conséquences du changement climatique. Ecoles et hôpitaux en surchauffe, adaptation insuffisante de nombreuses routes et lignes ferroviaires, réseau électrique en tension..., ces dysfonctionnements questionnent la capacité de la France à accélérer les transformations nécessaires pour son adaptation. Le CESE a rendu plusieurs avis qui proposent aux décideurs publics une vision globale des impacts du changement climatique et des solutions opérationnelles. [Faisons le point](#).

Le Conseil économique, social et environnemental réunit le 1^{er} juillet les responsables des organisations de la société civile qui le compose afin de nourrir ses réflexions et travaux. Ce [rendez-vous désormais annuel](#) permet de rester ancré aux réalités de notre territoire.

Plan de relance du logement

Alors que l'Hexagone est frappé par une deuxième vague de chaleur, le ministre de la Ville et du Logement, Vincent Jeanbrun, vient, le 24 juin 2026, de présenter au Conseil des ministres son [plan de relance du logement](#) qui prévoit notamment de remettre 700 000 logements qui n'offrent pas les conditions d'habitation minimales (passoires thermiques) sur le marché locatif.

Des réussites (pas) comme les autres ?

- Si je vous dis, "jeunes de cité", vous pensez à qui ? – Au hasard, Ousmane Dembélé, Kylian Mbappé.... Soit, mais tous les jeunes qui ont grandi dans les QPV (quartiers prioritaires de la politique de la ville) ne deviennent pas footballeurs (ou footballeuses) de très haut niveau, certains (certaines) deviennent infirmiers ou médecins, coiffeuses ou avocat es. Ce qui est aujourd'hui bien documenté est que 40 % des descendants d'immigrés connaissent une mobilité ascendante (ce qui est largement supérieur à la moyenne générale de la population qui est de l'ordre de 27 %). La [Lettre d'information de l'ORIV](#) revient notamment sur la visioconférence du sociologue Thomas Kirsbaum le 26 juin 2026 et annonce les prochains "Rendez-vous de la Politique de la ville" (18 septembre : "L'illettrisme dans les quartiers prioritaires" ; 24 septembre à Mulhouse sur le thème : "Engager les associations d'éducation populaire", et 5 novembre à Tomblaine : "Associations et territoires : repenser les méthodes de travail").

Pour en savoir plus : le passionnant *replay* (1h34) de la Rencontre (au Palais de la Porte Dorée) sur le thème "[Des réussites \(pas\) comme les autres ?](#) " La journaliste Nora Hamadi et le chercheur Marwan Mohammed dialoguent autour de leurs inspirants récits de vie. Au nom du [collectif L'Ascenseur](#), Mathilde Boulay nous dit comment rester mobilisé pour assurer l'égalité des chances mais aussi autant que faire se peut l'égalité (réelle) des droits.



INSTITUTIONS

Fin de mandat de Claire Hédon

Claire Hédon va quitter ses fonctions de Défenseure des Droits le 21 juillet 2026, tout comme ses quatre adjoints (droits des enfants, déontologie et sécurité, discriminations, lanceurs d'alerte). C'est la fin d'un mandat, mais pas celle des inquiétudes. Lors d'une conférence de presse le 25 juin dernier, elle a dressé le bilan de six années d'action dans une France où les réclamations explosent, les droits reculent, et sa succession suscite déjà de vives réserves. Depuis son arrivée en 2020, les réclamations adressées à l'institution ont augmenté de 70 %. Elles devraient même avoir doublé en 2026, pour atteindre près de 200 000 saisines, contre 100 000 au début de son mandat. [Lire l'article](#) sur le site du Défenseur des Droits.

Pour ses derniers déplacements, Claire Hédon sera à Nancy le 10 juillet et Epinal le 16 juillet 2026.

Exit

Le gouvernement a retiré le 25 juin de l'ordre du jour parlementaire le projet de loi visant à "renforcer l'État local", critiqué par les associations d'élus locaux comme par les sénateurs, qui y voyaient un acte de recentralisation contraire à la libre administration des collectivités.

Ce projet de loi comprenait des dispositions qui fragilisaient fortement les établissements publics notamment en charge d'accompagner la transition écologique et la prévention santé, de fournir une expertise technique aux collectivités et un appui juridique aux citoyens. Les personnels de 17 de ces agences, qui ont constitué le *collectif Agences en lutte !*, ne baissent cependant pas la garde et restent mobilisés, avec un rassemblement prévu le 2 juillet prochain. C'est aussi l'occasion de dire que les travaux de ces agences, qui sont des opérateurs publics, constituent les sources principales des informations du Panorama mensuel de l'Uraf Grand Est.

L'Alsace et le Grand Est : une mission d'évaluation

Le 8 avril 2026, l'Assemblée nationale votait en première lecture la proposition de loi faisant de l'Alsace une collectivité unique fusionnant les compétences départementales et régionales hors Grand Est. Le texte adopté par les députés prévoit une mission d'évaluation devant permettre au gouvernement de mieux cerner les incidences de cette évolution institutionnelle. Quatre ministres (Monique Barbut, Transition écologique et Biodiversité ; Françoise Gatel, Aménagement du territoire et Décentralisation ; David Amiel, Action et Comptes publics ; Philippe Tabarot, Transports), ont adressé [une lettre de mission](#) conjointe à trois destinataires : l'Inspection générale de l'administration (pilote), l'Inspection des Finances et l'Inspection de l'Environnement et du développement durable.

Ces trois services de l'Etat sont sollicités pour réaliser à la fois "un bilan de la création de la CEA" (Collectivité européenne d'Alsace) née le 1^{er} janvier 2021, mais aussi analyser l'impact (juridique, opérationnel, financier) qu'aurait "la création d'une collectivité à statut particulier exerçant les compétences (à la fois) départementales et régionales". La mission doit rendre ses conclusions en novembre. Pendant ce temps, la proposition de loi poursuivra sa navette parlementaire. Un référendum local est prévu ensuite avec en perspective la mise en œuvre de la réforme avant les élections régionales de 2028.

Cour des Comptes : campagne de participation citoyenne 2026

La campagne de participation citoyenne 2026, débutée le 11 mai, a pris fin le 22 juin. Pendant plusieurs semaines, les citoyens ont eu la possibilité de proposer des thèmes de contrôles ou d'enquêtes pour les futurs rapports de la Cour des Comptes et des Chambres régionales et territoriales, dans tous les domaines de l'action publique. Les enquêtes retenues seront ensuite réalisées à partir de 2027. Pour découvrir les thèmes proposés, rendez-vous sur [la plateforme citoyenne](#).



SANTE

Semaine de la Sécurité des Patients : Soins sûrs à vie !

Vous n'avez pas pu assister au webinaire de lancement de la Semaine de la Sécurité des Patients 2026 ? Bonne nouvelle : [le replay](#) ainsi que [le diaporama](#) sont désormais disponibles. Organisé par France Assos Santé Grand Est, en partenariat avec la Structure Régionale d'Appui Grand Est et l'Agence Régionale de Santé Grand Est, ce temps fort s'est tenu le 28 mai 2026 et a réuni 190 participants, représentants des usagers et professionnels en établissement de santé.

Les conséquences de la dissolution de l'ICANS

Le 16 juin 2026, France Assos Santé Grand Est a fait une déclaration publique lors de la plénière de la Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie (CRSA) Grand Est pour exprimer ses préoccupations profonde face aux tensions persistantes entre l'Institut Paul Strauss et les Hôpitaux Universitaires de Strasbourg suite à la dissolution du Groupement de Coopération Sanitaire ICANS, le 31 décembre 2025. Vous retrouverez [ici](#) l'intégralité de la déclaration lue par Angèle Ratzmann, membre du Bureau de France Assos Santé Grand Est.

Rapport d'Activité 2025 de l'ORS Grand Est

L'Assemblée générale de l'Observatoire régional de la santé (ORS Grand Est) portant sur l'année 2025 s'est déroulée le 23 juin 2026. Vous pourrez retrouver ici le [Rapport d'activité 2025](#) ainsi que le diaporama de [la présentation](#).

Droit des résidents d'Ehpad de recevoir des visiteurs : une circulaire ministérielle

La ministre de la Santé, Stéphanie Rist, a adressé aux directions des Agences régionales de santé une circulaire dont l'objet est de préciser les modalités de mise en œuvre du droit, des personnes âgées ou handicapées accueillies dans des établissements sociaux et médico-sociaux, de recevoir des visites. Après le législateur, l'Exécutif semble avoir pris la mesure des effets délétères de la privation des visites lors de la crise sanitaire de 2020 et des pratiques trop fréquentes consistant, pour des raisons de fonctionnement et d'organisation des établissements, à limiter la portée de ce droit fondamental. [C'est à lire dans la Revue des Droits de l'Homme](#).

Dans Mon Eau : votre eau en toute transparence

Alors que la pollution de l'eau potable est un sujet de préoccupation pour beaucoup d'entre nous, il est très difficile d'avoir une vision claire de sa qualité. Les données existent, mais elles sont difficilement accessibles, complexes, et surtout illisibles. C'est pourquoi [Génération Futures](#) et [Data For Good](#) ont créé [Dans Mon Eau](#). Un outil simple et accessible à toutes et tous, qui rassemble les données officielles, actualisées dès que de nouveaux résultats sont disponibles.

Déterminants de santé

Le Haut Conseil de la santé publique propose des objectifs de santé publique pour le 5^e Programme national nutrition santé (PNNS 5). L'avis s'inscrit dans une approche intégrée du mode de vie (alimentation, activité physique, sédentarité, sommeil). [C'est à lire ici](#).

Santé environnementale

Soixante-dix pour cent des déterminants de santé n'ont pas de rapport avec la médecine, mais sont liés à l'environnement et aux conditions de vie. Les multiples compétences des collectivités leur donnent un fort pouvoir d'agir dans ce domaine. La démarche de santé dans toutes les politiques permet à certaines collectivités de prendre en compte les effets sur la santé de leurs décisions dans tous les domaines. Elles éviteront ainsi des incidences négatives que d'autres politiques auront à réparer. [Dossier et articles dans la Gazette des Communes](#) (accessibles en intégralité avec abonnement)

EN BREF MAIS IMPORTANT

✓ **Le Pacte européen sur la migration et l'asile** a été transposé dans le droit français le 12 juin 2026. [Une circulaire du Ministre de l'Intérieur](#) a été adressé aux Préfets le 11 juin au soir et applicable dès le lendemain par les services des étrangers qui ont dû s'imprégner des 150 pages d'instructions. Les nouvelles dispositions modifient au moins 40 % du CESEDA (Code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile). Elles se traduisent concrètement par un net durcissement avec notamment l'obligation faite aux Préfectures de mettre en œuvre dès la décision administrative de l'OFPRA une OQTF (obligation de quitter le territoire français) en cas de rejet, avec des délais de recours CNDA de plus en plus réduits (de quelques jours à un mois selon les cas).

Lors du conseil des ministres du 8 avril 2026, le ministre de l'intérieur Laurent Nunez avait pourtant présenté [un projet de loi](#) portant habilitation à prendre par ordonnances les adaptations rendues nécessaires par l'entrée en application des règlements européens (avec l'idée d'un délai d'habilitation de trois mois à compter de la publication de la loi). Mais c'est la voie réglementaire ministérielle et l'immédiateté de l'application qui a été retenue. Pour en savoir plus : le lien vers [l'article d'un avocat avec son analyse](#).

✓ **Droit de visite dans les lieux de privation de liberté.** La [loi du 9 mai 2026](#) vise à garantir le droit de visite des parlementaires et des bâtonniers dans les lieux de privation de liberté. Cela inclut l'ensemble des "lieux où une personne est privée de liberté dans le cadre d'une procédure pénale ou administrative", à l'exception des locaux de garde à vue, des locaux des juridictions judiciaires et des établissements assurant des soins psychiatriques sans consentement. Ces exceptions sont justifiées par la préservation du secret de l'instruction et de la présomption d'innocence.

✓ **Restitution des biens culturels.** La [loi du 9 mai 2026](#) vise à faciliter la restitution à des États étrangers de biens culturels, relevant de collections publiques, qui ont fait l'objet (entre 1815 et 1972) d'une appropriation illicite.

✓ **Gestion des cours d'eau.** La [loi du 19 mai 2026](#) vise à simplifier et améliorer la gestion des cours d'eau, pour prévenir des inondations futures. Elle clarifie les procédures applicables aux opérations d'entretien des cours d'eau, afin qu'elles puissent être déployées plus rapidement et efficacement. L'ensemble de ces règles d'intervention doivent être définies par décret.

✓ **REP Textile :** Une campagne de communication, portée par [Refashion](#), invite à déposer les vieux vêtements dans les points de collecte. L'éco-organisme, financé par les producteurs et distributeurs de textiles, veut inciter les consommateurs à déposer leurs vieux vêtements, chaussures ou linge de maison dans un des 47 000 points de collecte. Mais, dans le même temps, Le Relais, l'un des acteurs majeurs de la collecte et du tri textile en France, a annoncé le 9 juin la suppression de 4 295 bornes de collecte sur les 22 000 qu'il détient partout en France, et ce, de façon définitive pour 2026. Il a commencé à retirer les conteneurs ou à les condamner avec du film plastique pour les rendre inutilisables. [Lire l'article](#).

✓ **"Lorréines d'Europe".** Le Président de la République a honoré, dans une cérémonie officielle à l'Élysée, le 29 avril 2026 les médaillés français, olympiques et paralympiques, aux Jeux de Milan-Cortina. Il a reçu l'équipe (masculine de football) du Paris Saint-Germain le 31 mai au Palais de l'Élysée, après leur deuxième titre en Ligue des Champions. Les handballeuses de Metz n'ont de leur côté pas été reçues à l'Élysée pour leur sacre historique en Ligue des Champions, ce qui avait suscité un certain émoi du côté des "Lorréines d'Europe" (beau titre à la Une de l'Équipe). Après un premier courrier-type de son chef de cabinet, Emmanuel Macron a finalement pris sa plume (après plusieurs semaines de retard à l'allumage) pour féliciter le club.

✓ **Bonne nouvelle pour les nouveaux parents :** le congé supplémentaire de naissance entre en vigueur le 1^{er} juillet 2026. Mauvaise nouvelle pour les consommateurs de gaz : le prix-référence de vente augmente en moyenne de 7,4 % à cette même date. Bonne nouvelle pour les étudiants boursiers : l'aide à la mobilité (500 €) ouvre le 15 juillet. Mauvaise nouvelle pour plus de 300 000 étudiants étrangers (estimation) qui ne pourront plus bénéficier d'APL à compter de ce 1^{er} juillet.